

RÈGLEMENT OMNIBUS EN ENVIRONNEMENT : LES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC EXIGENT LA SUSPENSION ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA CONSULTATION

Drummondville, le 31 mars 2023 – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ), réunis en assemblée générale annuelle (AGA) à Drummondville, ont adopté une résolution d'urgence unanime exigeant notamment du gouvernement du Québec la suspension de [la consultation portant sur le règlement omnibus en matière environnementale](#), qui doit se terminer le 8 avril prochain.

« Ce projet d'omnibus réglementaire vise à modifier pas moins de 24 règlements. Dans notre secteur, il concerne notamment les enjeux de l'utilisation de pesticides, des territoires visés par l'interdiction de cultures, de l'épandage de boues municipales et industrielles, des milieux hydriques et de la gestion des sols contaminés. C'est un projet gigantesque.

Sur la question précise des pesticides, le travail d'évaluation des impacts qu'entraîneront les modifications proposées a été visiblement bâclé. L'étude d'impact ne reflète clairement pas la totalité des coûts liés aux mesures proposées. Pire encore, l'étude de l'effet de cette réglementation sur la compétitivité des entreprises québécoises face à leurs concurrents étrangers a été complètement évacuée. Nous estimons qu'un tel projet doit bénéficier d'une consultation beaucoup plus sérieuse.

Les producteurs de grains québécois sont fortement mobilisés en faveur de l'adoption des meilleures pratiques environnementales. Nous estimons être des partenaires pour le gouvernement dans l'atteinte des attentes de la société. En ce sens, nous demandons le respect que l'on accorde généralement à ses partenaires », déclare le président réélu des PGQ, M. Christian Overbeek.

La résolution des PGQ adoptée unanimement exige de « suspendre les travaux de consultation actuels afin d'entreprendre une consultation plus longue, transparente et élargie sur les modifications réglementaires touchant les pesticides, notamment sur la comptabilisation de l'ensemble des impacts ».

Lors de l'AGA des PGQ, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne a notamment réitéré son appui à l'amélioration de la compétitivité du secteur québécois des grains.

Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent quelque 9 500 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus de nourrir l'ensemble des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de dollars. La production de grains est le 3^e secteur agricole québécois. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois au Québec.

- 30 -

Source

Producteurs de grains du Québec (PGQ)
<https://www.pgg.ca/>

Renseignements :

Ludovic Théberge, 514 553-9614
Mathieu Santerre, 581-996-5344
medias@lorangebleue.biz